

Journal des traducteurs Translators' Journal

Plus de CARC

Corporation des Traducteurs Professionnels du Québec

Volume 2, numéro 3, 3e trimestre 1957

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061398ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061398ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Corporation des Traducteurs Professionnels du Québec (1957). Plus de CARC.
Journal des traducteurs / Translators' Journal, 2(3), 133–133.
<https://doi.org/10.7202/1061398ar>

(5) *L'adjectif inutile :*

Nous relevons, dans une rubrique d'art culinaire publiée par une maison de produits alimentaires, cette expression qui devrait faire rêver tous les gourmets : "la merveilleuse saveur des noix hachées". Serait-ce le manque de subtilité de notre palais qui nous empêche de comprendre en quoi les noix hachées ont une saveur différente des noix tout court ? Qu'on nous permette de voir plutôt en cet emploi de l'adjectif une faute de goût... stylistique.

Aucun doute, il s'agit là d'une traduction, d'une mauvaise traduction. L'anglais, du moins l'anglais courant, s'accommode assez bien de l'adjectif inutile, qui n'a aucun rapport avec le sens réel d'une phrase ou d'un membre de phrase; cette particularité de la langue anglaise est d'ailleurs pratique en ce qu'elle permet souvent à l'auteur d'un texte de réunir dans une même phrase des éléments disparates qui requièrent, en français — s'il est besoin de les exprimer —, des phrases différentes. C'est le cas de toutes ces annonces où l'on vante les mérites d'un produit en même temps qu'on en indique le mode d'emploi. Certaines "perles" nous viennent immédiatement à l'esprit : "battez l'épaisse crème à fouetter X", "vous aimerez le fini de cette puissante automobile", "le grand souci de notre importante manufacture *ultra-moderne*..." autant de formules barbares qu'on peut relever à la dizaine dans les traductions d'annonces et même dans certaines traductions de dépêches.

(6) *Plus de CARC :*

Rappelons que depuis quelque temps déjà, le sigle CARC (Corps d'Aviation Royal Canadien) est remplacé par ARC (Aviation royale canadienne) dans les documents du gouvernement fédéral. Bien que la plupart des journaux et des postes de radio semblent au courant de cette modification, il y a encore lieu de la signaler à l'attention du public.

(7) *Relations extérieures :*

Parmi les canadianismes considérés de bon aloi, on cite souvent *relations extérieures*. On sait qu'au Québec cette expression est fréquemment employée comme traduction de *public relations*, alors que ces mots américains sont généralement conservés en France. Il semble bien, cependant, que ce soit à tort que l'on attribue à cette expression une origine canadienne, car il existait en France sous le premier empire un *Ministère des Relations extérieures et de la Police* (cf. Jean Savant : "Les espions de Napoléon" — Hachette, Paris, 1957 — p. 115). Chose assez amusante, par ailleurs, les "relations extérieures" en question consistaient principalement en missions d'espionnage, de surveillance et d'information secrète et la section relations extérieures dudit Ministère avait surtout pour personnel des espions et personnages du genre. Quoi qu'il en soit, et même si à notre époque les services en cause se ramènent assez souvent à de la simple *propagande*, conservons "relations extérieures" qui, de l'avis d'à peu près tout le monde, est excellent.

(8) *"Le ou avant le..."*

Les expressions de ce genre, bien que courantes en langue juridique, manquent pour le moins d'élégance et semblent bien empruntées de l'anglais ("on or before June the first"). En meilleur français, on dirait : *le premier juin ou avant*, ou tout simplement : *au plus tard le premier juin*. De même "n'avoir pas ou pas assez donné" se dirait beaucoup mieux : *n'avoir pas donné, ou pas assez*. Dans tous les cas du genre, le génie de la langue, qui accorde première place à la clarté, exige que l'on indique le plus tôt possible de quoi l'on parle.

Corporation des Traducteurs Professionnels du Québec